



FORMATION SPECIALISEE (FS) du 14/01/2025



INSTALLATION DE 14 AGENTS de l'EDUCATION NATIONALE SUR LE SITE DE FONTAINEBLEAU : TRAVAUX DE DESAMANTAGE

Cette FS a débuté par la présentation des vœux 2025, la CGT fip 77 a également présenté ses vœux revendicatifs pour cette nouvelle année en souhaitant l'amélioration des conditions de travail des agents ; cela signifie l'arrêt de toutes restructurations et la dernière en date est celle qui menace les collègues des PCE ; arrêt total des suppressions d'emplois ; augmentation du point d'indice de 10 % ; un sujet d'actualité de ce mardi 14 janvier : l'abrogation de la loi Retraites ; pour une retraite à 60 ans à taux plein.

En réponse aux vœux/propos liminaires de Solidaires et CGT, le Président de la FS, M. MANCEAU, a indiqué que l'ensemble des questions et observations qui relèvent du niveau ministériel ou de la DGFip seront remontées ; que dans les prochains jours, nous y verrons plus clair sur le contexte national. Concernant les suppressions d'emplois, « c'est un sujet qui nous dépasse » a-t-il indiqué et s'est empressé de dire que nous en seront plus ce jeudi 16 janvier 2025 concernant la Direction du 77. A ce stade, il ne pouvait en dire plus.

(le 16 janvier aura lieu une réunion informelle qui remplacera exceptionnellement le CSAL prévu initialement le 7 janvier 2025).

Après les sites de Nemours et de Coulommiers, celui de Fontainebleau accueillera des équipes de l'Education Nationale début avril 2025.

Des recherches d'amiante avant travaux effectuées courant novembre 2024, ont révélé des traces d'amiante dans des piliers (l'enduit sur les piliers).

Par conséquent, avant de débuter les travaux de désamiantage, la Direction a réuni une formation spécialisée pour présenter, pour information, le plan global de désamiantage de l'espace concerné ; ce qui permettra de commencer les travaux dès le mercredi 15 janvier.

M. MANCEAU et M. BUREAU, chargé des opérations immobilières à l'Education Nationale du 77 ont décrit la situation :

- 14 agents des services départementaux vont être accueillis sur le site de Fontainebleau (des inspecteurs et le secrétariat) en charge de la circonscription de Fontainebleau et de Moret/Champagne ;
- Le coût total de l'installation sera de 110 000 € pris en charge par l'Éducation Nationale ;
- L'accès à l'espace réservé à l'inspection (IEN) sera fera par une entrée dédiée et un visiophone sera installé au portail pour la réception de leur public.

Les mesures de désamiantage ont été ensuite présentées :

- Donneur d'ordre : Education Nationale ;
- Les travaux de désamiantage débuteront le 15 janvier 2025 pour une durée de 2,5 semaines. La zone sera interdite au public et les escaliers de secours ne seront à éviter pendant la période ;
- 3 tests d'empoussièrement seront effectués avant, pendant et après les travaux. Les résultats de ces tests seront affichés.
- Les travaux seront réalisés du lundi au samedi. Une demande sera faite afin que les travaux soient concentrés l'après-midi ou le samedi afin de ne pas perturber le travail des agents et l'accueil du public (ou bien il sera proposé aux agents d'être en télétravail voire de se déplacer vers un bureau de l'autre aile du bâtiment).

- Une réunion d'information préalable a été organisée à destination des agents Ddfip 77 du site de Fontainebleau.
- Les travaux de rénovation débiteront dès la fin du désamiantage ;
- Installation effective de l'IEN à compter du 1^{er} avril 2025.

Les organisations syndicales se sont interrogées sur l'organisation des espaces de vie.

La CGT fip 77 a fait remarquer que le plan d'aménagement de l'IEN délivré aux OS pour cette FS ne prévoyait pas d'emplacement de toilettes et aucun accès pour celles du site.

M. MANCEAU a répondu que chacun aura ses toilettes. L'Éducation Nationale a souhaité avoir ses propres toilettes, quitte à rogner sur ses mètres carrés de surface de bureau.
Des nouveaux plans ont été établis.

A la demande de la CGT, le plan d'aménagement définitif sera adressé aux OS.

La CGT fip 77 a demandé si des places de parking étaient réservées aux agents de l'Éducation Nationale, et quelles seront les mesures prises en matière de stationnement lors des travaux.

M. MANCEAU a répondu qu'à ce stade il n'est pas envisagé de le faire dans la mesure où la place est suffisante. Dans le cadre des travaux de désamiantage, une zone spécifique a été affectée où il sera interdit de stationner.

En matière de restauration collective pour les agents de l'IEN, la Direction n'a pas donné de réponse à l'OS concernée en précisant que le sujet a tout intérêt à être relancé par les organisations syndicales.

Enfin, elle a ajouté qu'il n'y a pas d'autres projets d'installation d'agents IEN sur d'autres sites.

Questions diverses

La CGT fip 77 a alerté la Direction d'un manque de chauffage au bâtiment B (SGC/trésorerie hospitalière) et à l'accueil de la cité administrative de Melun (situation déjà évoquée par les OS l'an passé) et à la trésorerie hospitalière de Lagny. Les agents ont froid.

La CGT fip 77 a par ailleurs évoqué l'inquiétude des agents de Meaux au sujet d'une fissure dans un des bureaux du site.

M. MANCEAU a indiqué que la Préfecture aura une enveloppe 2025 conséquente pour réaliser le remplacement du chauffage du bâtiment B de la cité administrative de Melun.
S'agissant de l'accueil, des chauffages d'appoint ont été délivrés et le problème de branchement électrique a été rétabli. Les plombs ne vont donc plus sauter !!

Pour Lagny, les collègues doivent faire une demande sur Odin pour une intervention rapide de la Direction. Elle déconseille de faire une réclamation par le registre santé sécurité au travail (RSST) pour ce type de demande.

Pour la fissure détectée à Meaux, la Direction est informée. Il y en a même une seconde ! Cependant, pour l'heure, elle est en attente d'un rapport d'un spécialiste de la construction depuis le 20 décembre 2024.

M. MANCEAU a conclu qu'il faudrait garder des questions diverses pour jeudi 16 janvier où nous en saurions davantage sur les projets 2025 de notre Direction.

Nous avons hâte d'y être alors !

**Pour la Formation spécialisée du 14 janvier 2025 :
Philippe COLLET, Ephrem VIENNE, expert : Sylvie RISACHER
cgt.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr**